

LE BILAN DE COMPETENCES POUR LES CREATEURS D'ENTREPRISE

Objectifs du bilan

- Identifier et évaluer ses acquis professionnels et extra-professionnels
- Construire un projet de création adapté à vos souhaits et au monde professionnel
- Elaborer une stratégie réaliste et personnalisée pour vous permettre de mettre en œuvre votre projet de création ou de reprise

Notre démarche de bilan se base sur un déroulement pédagogique tel que défini par la loi en **3 phases** :

1. Phase préliminaire

Un rdv préliminaire entre le bénéficiaire et un consultant BLV Consulting Group

- *Présentation du processus de bilan*
→ Informations sur l'organisation, l'accès, le financement et la qualité de la prestation.
- *Diagnostic de la demande de bilan*
→ Cette étape permet de valider la nature du bilan souhaité et vérifier que la prestation est adaptée à votre demande et à votre situation.
- *Accord sur les modalités pratiques*
→ Rythme et fréquence de travail, adaptation du déroulement selon vos besoins.
- *Commande du bilan via moncompteformation*
→ Note: les modalités peuvent varier selon le financement choisi.

LE BILAN DE COMPETENCES POUR LES CREATEURS D'ENTREPRISE

2. Phase d'investigation

L'analyse de votre parcours personnel et professionnel

Parmi les thèmes suivants, nous choisissons avec vous, ceux qui correspondent le mieux à vos besoins :

- Analyser les fils conducteurs du parcours de vie professionnel et extra professionnel
- Identifier les formations et connaissances acquises
- Identifier les expériences et compétences professionnelles et extra-professionnelles
- Connaître vos caractéristiques de personnalité
- Evaluer vos acquis
- Evaluer vos points forts et ses opportunités de développement
- Identifie vos goûts, souhaits, rejets, deuils
- L'arbre généalogique des métiers
- Vos scénarios de réussite
- Evaluer les contraintes personnelles, les scénarios possibles et impossibles
- Valeurs et croyances
- Analyse de l'image de soi
- Confrontation de caractéristiques de personnalité, comportements et valeurs avec le projet de création
- Mise en comparaison avec les valeurs de l'entrepreneuriat
- Confrontation précise de ces pistes avec la réalité socio-économique (travail personnel guidé de documentation et interviews d'entrepreneurs)
- Conclusions du travail d'enquête

3. Phase de conclusion

La validation et la structuration de votre projet de création

- Affiner vos idées, concevoir et valider votre projet
- Structuration de l'idée ou du projet
- Analyse de la viabilité
- Potentialités de développement
- Définition du business model
- Elaboration du business plan

LE BILAN DE COMPETENCES POUR LES CREATEURS D'ENTREPRISE

L'élaboration de votre stratégie de démarrage et identification des actions à accomplir

- Conseil et orientation aux démarches administratives
- Prises de contacts avec vos futurs partenaires (commerciaux et financiers)
- Résolution de difficultés inhérentes à la création d'entreprise
- Mises en réseau et en contact sur le marché visé
- Mise en route de votre propre réseau (galaxie de votre organisation).
- Co-rédaction d'une synthèse de fin de bilan synthétisant les conclusions du travail d'enquête en lien avec le projet de création associé.

Suivi post-bilan

→A l'issu du bilan, le consultant effectue un suivi à 3 mois et à 6 mois avec vous, afin de suivre l'évolution de votre projet et vous orienter, le cas échéant vers les relais et réseaux appropriés.